Annotation du MCT - DRAFT

Cgg, Victor

6 février

Résumé

Ce document regroupe les annotations effectuées sur les différents MCT employés au sein de GSTP. Pour inclure ce travail au livrable final, copier/coller le code LATEX suivant.

NB : le paragraphe "Commande de pièces de rechange" n'est pas mis en forme. Il faut se plaindre auprès de **Victor** :-P.

0.1 Commande de pièces de rechange

Le responsable de chaque atelier fais une demande de pièce de rechange au magasin le plus proche que sera délivré qu'une fois par semaine. La livraison est faite par "zone chantier", c'est-à-dire, un camion est responsable pour desservir plusieurs ateliers que sont proches entre eux (30 km, par exemple). Cela réduit les coûts de livraison. Si une demande est urgente, elle peut être délivrée le plus rapidement possible sans attendre les commandes des ateliers voisins.

Ateliers:

1. Commande de pièce de rechange réalisée par un responsable atelier

Magasin :

- 1. Si le magasin ne possède pas les pièces nécessaires
 - (a) Commande des pièces à un fournisseur
- 2. Si la commande est urgente
 - (a) Impression d'un avis de livraison (document utilisé pour confirmé la livraison)
 - (b) Livraison directe par camion Sinon
 - (c) Attente des commandes de tous les ateliers de la même zone
 - (d) Impression des avis de livraison
 - (e) Livraison par zone une fois par semaine

À chaque fin de travaux dans un chantier ou à chaque nouveau chantier les «zones chantiers» sont mises à jour. Un calcul est fait à partir des distances entre les ateliers pour créer des zones où les chantiers sont distants entre eux en moyenne de 30 km.

0.2 Gestion des demandes de matériel

Le processus actuel est satisfaisant, et va donc être conservé. Il sera toutefois numérisé, et formalisera les transferts de matériels entre chantiers proches, à la fin d'un chantier et si le matériel ne nécessite pas de maintenance lourde (effectuée au siège).

0.3 Maintenance

Le processus actuel est satisfaisant.

0.4 Planification

Le diagramme ne précise pas les différents intervenants; on rappelle que :

- Chaque chef de chantier réalise avant le début du chantier un premier planning d'utilisation de matériel;
- Ce planning est transmis à la Direction du Matériel qui peut tenir à jour un planning global et si nécessaire lancer des investissements (achat de gros matériel).

De plus, le MCT ne fait pas apparaître un point qui nous semble essentiel : la correction du planning une fois le chantier lancé. Le chef de chantier devrait réévaluer son planning d'utilisation de matériel au cours du chantier, à raison d'une fois par mois. De cette manière, on sera à même de mieux gérer l'utilisation du matériel et sa maintenance (si un matériel est libéré plus tôt que prévu par exemple).

0.5 Facturer les chantiers

Il processus actuel est satisfaisant, cependant il manque un point essentiel, la réactivité. Il faudrait pouvoir gérer ou accéder aux informations de facturations en temps réel, plutôt que d'attendre l'édition de la facture au début du mois suivant.